

Pierrevillers

Bulletin d'informations communales

2018-2019



Editorial	3	Manifestations associatives	
Urbanisme	4	Comité des fêtes	26
• Ne vous mettez pas en infraction		• Fête de la musique	
• Plan de prévention des risques naturels		• Feu d'artifice de la Fête Nationale	
• URBAGRI		• Octobre rose - Marche du patrimoine	
Travaux	9	• Beaujolais nouveau	
• Pose de sols amortissants		UNC	29
• Coupures électriques		• Animations du 8 mai et du 11 novembre	
CCPOM	10	• Centenaire de l'armistice de 1918	
• Le tri sélectif		Les Guillerets	32
Patrimoine	12	Association des donneurs de sang bénévoles	33
• Les trésors de Pierrevillers au musée de la cour d'or		Football Club de Pierrevillers	34
Ecole maternelle Pré le loup		Cyclo Club	35
• Les activités de l'école maternelle		Coordonnées des associations	36
IME	20	A l'honneur	37
• L'IME expose		• Brioches de l'amitié	
• Balade nature		• Bel exemple de civisme	
• Découverte du lac d'Annecy		Portraits	38
Manifestations communales	22	• Départ du Dr Bruno Muller	
• Repas des seniors		• Arrivée du Dr Alisson Ancel	
• Fête de la Saint Nicolas		• Nouveau commerce : Lili's Couture	
		• Jacques Muller : <i>Nos années de lumière et de cendres</i>	
		Civisme	41
		• Interdiction de brûler les déchets verts	
		Etat civil	42

Bulletin municipal de Pierrevillers 2018-2019
 Directeur de la publication : René HEISER
 Rédaction et coordination : Nicolas RECCHIA
 Mise en pages : PLUME SARL
 Impression : A2DV numérique
 Tirage 700 exemplaires - dépôt légal : mai 2007



Editorial

Madame, Monsieur,

Comme par le passé, ce bulletin vous présente l'ensemble des manifestations festives, culturelles et sportives qui se sont déroulées en 2018 et 2019. Vous y trouverez également les informations pratiques et réglementaires utiles au quotidien.

Les prochaines élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars prochain, c'est donc le dernier bulletin d'informations que vous adresse l'équipe actuelle.

Au terme de ce mandat, je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont accompagné, ces femmes et ces hommes qui mettent toute leur énergie au service de Pierrevillers pour maintenir une qualité de vie agréable et reconnue.

Merci à tous les membres des associations, merci aux bénévoles, aux employés communaux et aux élus pour leur participation, leur implication, leur dynamisme et leur disponibilité.

René HEISER
Maire



Urbanisme : ne vous mettez pas en infraction !

Nous constatons régulièrement des infractions au code de l'urbanisme. La méconnaissance des textes en vigueur par les propriétaires est souvent à l'origine de ces infractions, mais dans d'autres cas, il peut s'agir de volonté délibérée de ne pas respecter les règlements. Dans un cas comme dans l'autre, il est important de rappeler la réglementation en vigueur et des risques encourus par les contrevenants.

Attention aux conseils éronnés

Nous vous mettons aussi en garde contre les agissements de certains vendeurs qui affirment que les interventions ne font pas l'objet de demande d'autorisation. Il peut s'avérer que cette affirmation soit mensongère et risque de valoir des ennuis au propriétaire et à l'entreprise (qui est co-responsable).

La législation en la matière étant assez complexe, voici un rappel de quelques règles :

Modification de l'existant

Toute modification de l'existant est soumise à l'obtention d'une autorisation consécutive au dépôt de la Déclaration Préalable ou de Permis de Construire. Ce dernier est exigé si la surface de l'habitation est agrandie de plus de 20 m² ou si la surface de plancher ou d'emprise au sol résultante dépasse 150 m² (dans ce cas, le recours à un architecte est obligatoire).

Travaux concernés

- Les ravalements de façade, les adjonctions de parements
- Modification de façade en général, percement d'une ouverture ou agrandissement d'une ouverture existante
- Changement de destination de locaux existants (par exemple grange en logement), création de plusieurs logements, aménagement de combles
- La peinture des portes, fenêtres, volets et menuiseries diverses ainsi que leur remplacement
- Les réfections de toitures
- Création, remplacement ou suppression de fenêtres de toit (velux),
- L'agrandissement de l'habitation.

Construction

- Toute édification entre 5 et 20 m² est soumise à Déclaration Préalable. Pour une surface supérieure à 20 m² il faut un Permis de Construire.
- Est dispensée de déclaration une construction de moins de 5 m² (une seule par unité foncière et elle doit suivre néanmoins les règles urbanistiques).
- Pour les constructions annexes, isolées de l'habitation principale, l'emprise totale au sol, ne peut excéder 20 m² ou 40 m² pour les garages isolés.

- La construction d'auvents ou vérandas (< 20m²), piscines non couvertes (de 10 à 100 m²)
- La construction de garages ou d'abris de jardin (même démontables)
- La réalisation ou la modification de clôtures
- Les équipements liés à la climatisation ou aux énergies renouvelables (condenseurs, pompes à chaleur, panneaux solaires etc...) dès lors qu'ils présentent une modification de l'aspect du bâti.
- D'une façon générale pour toute réalisation autre que celles ne présentant pas d'élévation (pavage des sols, réalisation d'allées par exemple)

Les sanctions en cas d'infraction

A tout moment un contrôle peut être effectué par les services de la Mairie ou tout autre organisme d'État.

Ayez aussi à l'esprit qu'en cas de sinistre, les assurances peuvent ne pas couvrir les dégâts ou la responsabilité civile. En cas de revente de votre bien, vous pourriez ne pas aboutir car vous êtes tenu de fournir au Notaire les demandes accordées.



L'exécution de travaux sans autorisation préalable, ou non conforme à l'autorisation délivrée, constitue un délit (article L.480-1 à L.480-4 et L.160-1 du code de l'urbanisme) et est passible de poursuites pénales (article L.480-2 du code de l'urbanisme). Dans ce cas, un procès-verbal est dressé et transmis au procureur de la République.

Dans certains cas, l'administration peut ordonner l'interruption des travaux (L.480-2 du code de l'urbanisme).

Parallèlement aux sanctions pénales, le tribunal correctionnel peut imposer des mesures de restitution (L.480-5 du code de l'urbanisme) comme la démolition ou la mise en conformité des lieux avec l'autorisation accordée ou dans leur état antérieur.

Pour vous aider dans votre projet

Le service urbanisme est à votre disposition pour vous renseigner, dans la limite de nos connaissances, sur rendez-vous en Mairie.

Le dossier est ensuite traité par le service compétent de la CCPOM qui vérifie la conformité aux divers règlements (P.L.U. etc.). Le dossier exige l'avis complémentaire des architectes des Bâtiments de France en zone de protection de l'Eglise classée (choix matériaux, couleurs, etc.).



Renseignements sur internet : généralités, documents du PLU et formulaires :

Site de la commune : www.pierreவில்lers.fr

- menu de droite : accès rapide / urbanisme

Site CCPOM (règlements et cartes PLU) :

<http://ccpom.fr>

- menu de gauche : les compétences / urbanisme

Site service public État :

www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/N319

Cadastre :

www.cadastre.gouv.fr

Révision du Plan de Prévention des Risques Naturels « mouvement de terrain » sur la commune de Pierrevillers

Le Plan de Prévention des Risques Naturels «mouvements de terrain » (PPRNmt) de la commune de Pierrevillers est en cours de révision. Une enquête publique a eu lieu du 27 janvier au 25 février 2020. Les habitants ont pu formuler leurs interrogations.

A quoi sert le PPRNmt ?

La connaissance du risque relève de l'État. Il assure la transmission de la connaissance des phénomènes et des risques à toutes les personnes concernées. Cette transmission fait l'objet d'un porter à connaissance joint dans toute procédure réglementaire et permet la prise en compte du risque sur le territoire.

Élaboré par l'État en collaboration avec la commune, le PPRN vaut servitude d'utilité publique et s'impose à tous : état, collectivités locales, entreprises, particuliers.

Le maire transmet l'information préventive à ses concitoyens. Il a une obligation de protection des personnes, des biens et de l'environnement sur le territoire communal.



Application du PPRNmt

Le premier plan avait été approuvé par l'arrêté préfectoral n°92-015 DDE-SAU/CP en date du 26 mars 1992.

A la suite d'évènements récents, le préfet a prescrit (par l'arrêté n°2017-18-DDT/SRECC/UPR en date du 15 novembre 2017) la révision de ce plan afin de prendre en compte la nouvelle étude du BRGM (Bureau de Recherches Géologiques et Minières) de 2017 qui définit de nouvelles emprises de zones sensibles aux glissements de terrain.

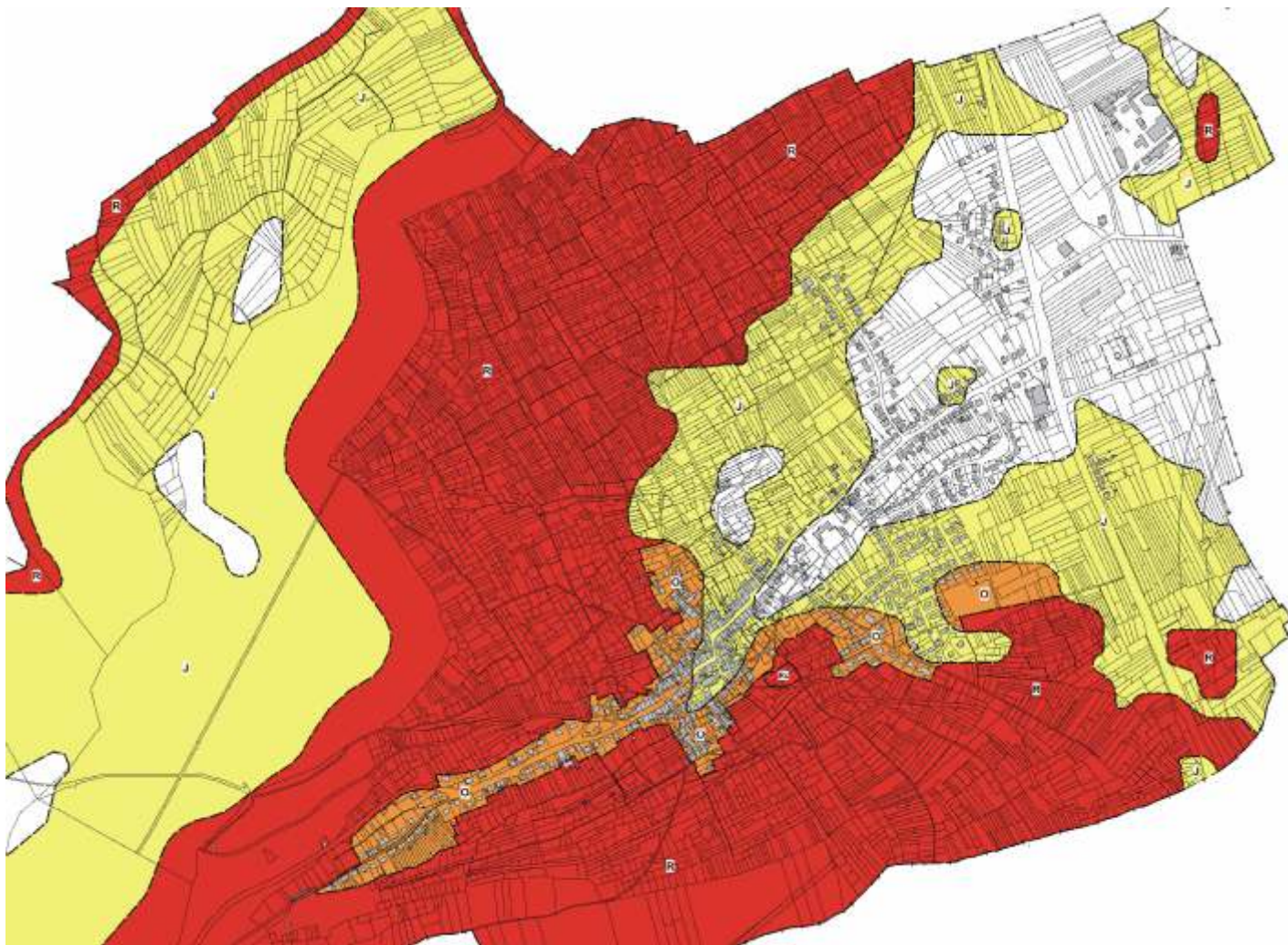
L'arrêté prescrivant la révision prévoit une phase de concertation avec la population sous forme d'une mise à disposition à la population du dossier de PPR, ce qui a été fait en juin 2019 (aucune remarque formulée).

Une information avait été distribuée avec le Flashinfo N°57 (mai 2019), ainsi que sur le site internet de la commune (où vous pouvez retrouver ces éléments)

Lien: www.pierrevillers.fr
Rubrique: infos communales

Le plan est pris en compte dans les documents d'urbanisme (PLU, carte communale, SCOTAM).

Une fois le PPR approuvé, il sera pris en compte pour les demandes. C'est une sécurité pour les futurs constructeurs car les travaux devront tenir compte du risque et donc le neutraliser.



Questions / Réponses sur mon projet

Une extension, un garage ou une piscine sont-ils considérés comme des projets nouveaux ?

- OUI, et ils peuvent être interdits ou soumis à prescriptions.

Est-ce que mon terrain constructible peut devenir inconstructible ?

- OUI car l'autorisation a été délivrée avec la connaissance du risque à la date du permis.

Mon projet est concerné par deux zones du PPRN, qu'est-ce que je fais ?

- C'est la réglementation la plus contraignante qui s'applique.

Existe-t-il des subventions sur les biens existants pour réduire la vulnérabilité ?

- OUI, des aides d'État via le « Fonds Barnier ». D'autres subventions peuvent intervenir.

Je vends/loue mon bien, des obligations s'imposent-elles à moi ?

- L'I.A.L. (Information des Acquéreurs et des Locataires) doit être fournie au futur acheteur ou, le cas échéant, au futur locataire pour l'informer.

Pourquoi une étude et dois-je fournir la preuve de celle-ci ?

OUI, car il s'agit de la responsabilité du maître d'ouvrage ou du maître d'œuvre de démontrer la prise en compte du risque.

UrbAgri : location ou vente terrains pour porteurs de projets agriculture de proximité

Dans le cadre du projet de reconversion des sites industriels des Portes de l'Orne, la CCPOM a demandé à la société UrbAgri de considérer les terres agricoles potentiellement valorisables sur les communes du projet urbain et sur les communes voisines.

L'objectif est d'identifier des terres agricoles aujourd'hui non cultivées. Le but est de voir si des porteurs de projets, agriculteurs et nouveaux agriculteurs, pourraient s'y installer.

UrbAgri a identifié plusieurs parcelles sur Pierrevillers, en considérant essentiellement l'accessibilité voirie et la destination du PLU.

Les espaces boisés ou semi-boisés abritent des clairières où des cultures pourraient être possibles en agroforesterie.

Ils recherchent également des jardins et des vergers de particuliers qui ne seraient plus entretenus aujourd'hui et qui pourraient entrer dans le cadre de la démarche. Il s'agit généralement de petites surfaces

ou de surfaces moyennes appartenant à des personnes âgées qui n'ont plus les moyens physiques ou financiers de travailler elles-mêmes leur terrain.

Des échanges ont eu lieu avec la Mairie pour recenser les parcelles éligibles.

Les propriétaires, ou personnes intéressées, seront contactées par la suite en fonction des porteurs de projets retenus.

La charte du projet prévoit des cultures sans entrants chimiques, voire biologiques (mais procédure de certification plus longue).



L'agroforesterie est un mode d'exploitation des terres agricoles associant des arbres et des cultures ou de l'élevage. L'association arbres et agricultures présente des avantages considérables notamment dans le domaine de la protection des sols.

Sols amortissants

Les sols (sable, gravier) situés sous les jeux de plein air de l'école maternelle ont été entièrement supprimés pour donner place à des sols souples en liant teinté.

Ces nouvelles surfaces sont microporeuses, drainantes, antidérapantes et réalisées à partir de granulats noirs de caoutchouc assemblés à l'aide d'un liant polyuréthane teinté ou non dans la masse. Les services techniques ont profité de l'occasion pour procéder à la vérification et à la réfection des jeux.

L'ensemble de ces travaux aura nécessité une dépense de 11000 €.



Coupures d'électricité



M. Mathieu FORET, Directeur de la régie d'électricité de ROMBAS-PIERREVILLERS, a fait procéder l'été dernier à un défrichage complet des terrains situés sous la ligne haute tension 20000 volts de PIERREVILLERS. Ce nettoyage s'est avéré plus que nécessaire, compte tenu du manque d'entretien des parcelles traversées par cette ligne, ce qui avait pour conséquence de provoquer des coupures d'électricité intempestives.



Tri sélectif

La collecte du verre en porte à porte est abandonnée depuis février 2018. C'est aux habitants d'apporter les déchets de verre aux conteneurs existants aux divers endroits de la commune (ou en déchèteries).

Les anciens conteneurs ont été remplacés par des nouveaux qui sont insonorisés et plus nombreux dans la commune.

Les papiers et plastiques sont toujours ramassés périodiquement; ils peuvent aussi être amenés dans certains conteneurs ou en déchèteries.

Conteneurs enterrés

Sur le parking de la Mairie, trois conteneurs enterrés ont été installés, dont voici le bon usage :

- **Ordures ménagères** : les ordures ménagères doivent être jetées en sac (pas de vrac), d'un volume de 50L maximum
- **Emballages et papiers** : on peut y jeter en vrac (pas de sac) : bouteilles et flacons en plastique, boîtes de conserve, canettes en aluminium, cartonnettes, briques alimentaires. **Tous les papiers sauf les cartons** (conteneurs spécifiques installés dans la commune)
- **Verre** : en vrac, bouteilles en verre.



Comme pour la collecte en porte-à-porte : les déchets volumineux, les gros cartons, les déchets de mobilier, les déchets dangereux (pots de peinture...) ne doivent pas être jetés dans les conteneurs enterrés mais doivent être apportés en déchèterie.

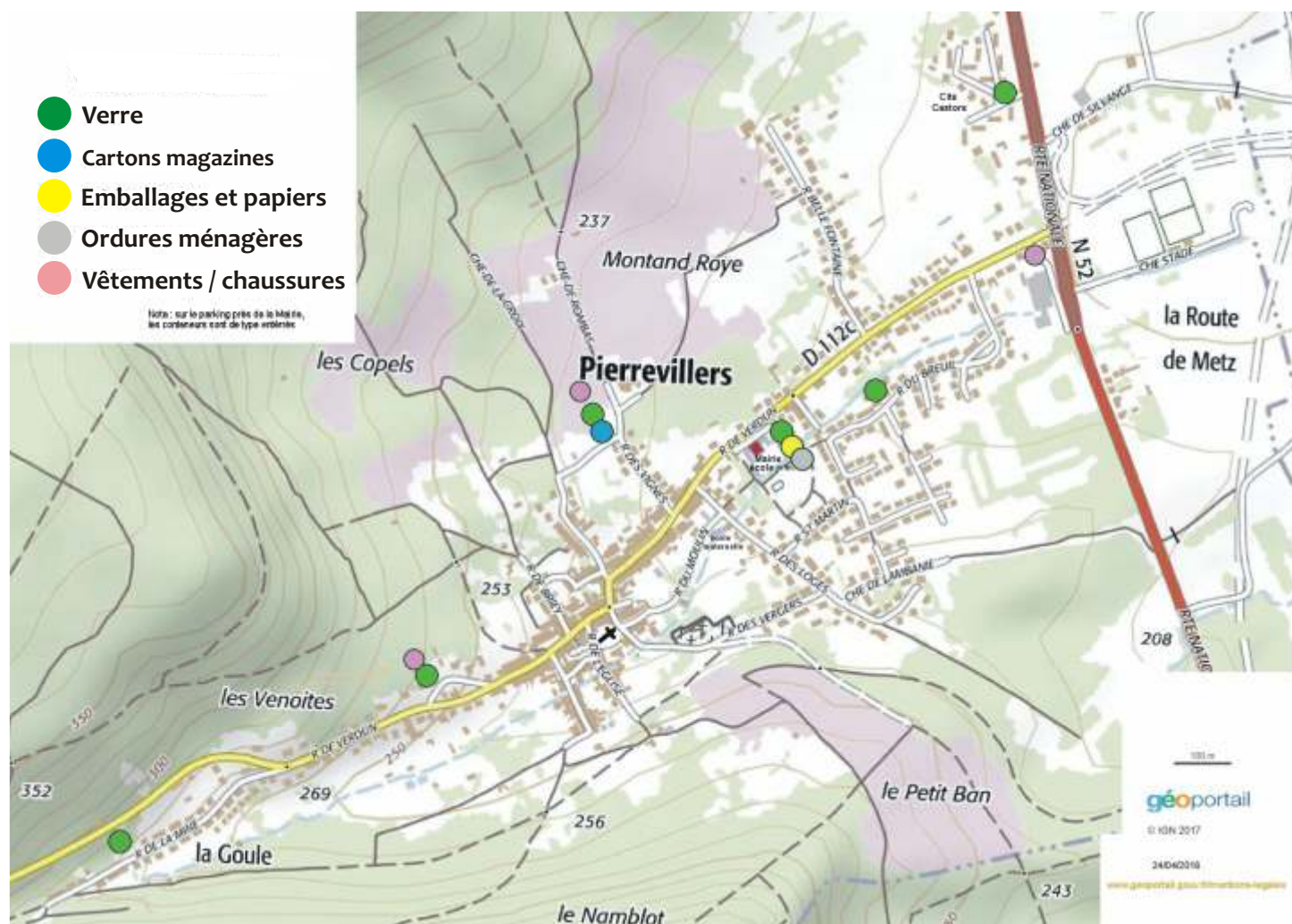
Stop aux incivilités



Il arrive que les conteneurs soient pleins. Dans ce cas, il ne faut pas déposer au sol les déchets, il faut les ramener chez soi ou aller à d'autres conteneurs.

Dans le cas contraire, vous risquez une amende (une camera de surveillance a été installée à cet effet).

Autres conteneurs installés à Pierrevillers
Conteneurs pour cartons et papiers, pour le verre, pour habits usagés
Voici un plan des conteneurs installés dans notre village



Cette modification du schéma de collecte s'est inscrit dans une volonté de la communauté de communes de :

- améliorer les conditions de travail et de sécurité des équipiers de la collecte
- obtenir une optimisation financière pour les administrés et une réduction des impacts environnementaux.
- c'est aussi une harmonisation des pratiques avec les territoires et collectivités voisines.

Concernant la gestion, l'élimination et la valorisation des déchets, vous pouvez consulter le site de notre communauté de communes (CCPOM) :

<http://ccpom.fr/les-competences/gestion-elimination-et-valorisation-des-dechets/>

Vous y trouverez tous les renseignements concernant la gestion des déchets : calendrier des collectes, les déchèteries communautaires, les conteneurs enterrés installés, la valorisation des déchets, les biodéchets, la prévention des déchets (compostage, gaspillage et divers conseils) etc.

Des trésors archéologiques de Pierrevillers au Musée de la Cour d'Or à Metz !

Une exposition temporaire exceptionnelle a eu lieu en 2019 au musée de la Cour d'Or à Metz (du 22 mai au 15 Octobre 2019). Nous l'avons relaté dans le Flashinfo N°58 d'août 2019 pour que les habitants intéressés par notre histoire ne ratent pas cet événement.

En 2014, dix-sept objets métalliques, enfouis depuis 3000 ans, ont été mis au jour à Pierrevillers sur la côte de Drince. Cette découverte est exceptionnelle, tant par sa rareté que par les renseignements apportés, au cœur des dernières recherches sur l'âge du Bronze. Ils témoignent des nombreux échanges entre les populations proches de la Moselle et celles du nord de l'Europe à cette période, entre 2300 et 800 ans avant notre ère (les populations Celtes sont arrivées après).



L'intitulé de l'expo était :
« Des offrandes pour les Dieux ?
Les dépôts d'objets métalliques à l'âge du bronze en Sarre et Lorraine »

L'exposition, comportant plus de 700 objets, a été construite autour du dépôt découvert à Pierrevillers.

Elle montrait, de manière didactique, les multiples aspects de la vie quotidienne à l'âge du Bronze tardif : la métallurgie et le travail du bronze (moulé ou battu), l'habitat, l'organisation, les croyances, les contacts entre les populations etc.

Des dispositifs multimédias pour les enfants, de nombreux dessins, (créés par Pierre-Yves Videlier) permettaient à tous les visiteurs de visualiser l'usage des objets dans le contexte de l'époque.

Les objets trouvés à Pierrevillers et dans les régions proches étaient mis en perspective avec ceux de la même période recueillis en Europe : pas moins de dix-huit musées français, allemands et néerlandais avaient consenti le prêt d'objets rares et de grande qualité, pour la plupart en bronze et parfois en or. Quatre cônes rituels (France et Allemagne) étaient réunis pour la première fois, côte à côte.





Qu'est-ce qu'un dépôt ?

Rassembler des objets et les déposer en terre (ou dans l'eau) est une pratique existant depuis le Néolithique, mais qui a pris une grande ampleur à cette période. L'abandon était voulu et les lieux choisis.

L'interprétation de ces amas d'objets est, bien sûr, délicate à 3000 ans de distance, il n'y a pas d'écriture à cette époque. Les dernières hypothèses font état de rituels complexes en lien étroit avec le monde spirituel.

Ces découvertes constituent un maillon essentiel pour les archéologues, aidant à la compréhension des sociétés de cette époque, au même titre que les habitats et les nécropoles.



Activités à l'école maternelle

Plusieurs animations ont eu lieu à l'école maternelle pour éveiller les sens des petits enfants.

Journée du goût

Le sens du goût a été stimulé par des dégustations diverses : fruits, légumes, fromages, sirops etc.

M. Gilson pâtissier, a fait une présentation sur le chocolat avec des exercices ludiques.



Maternathlon 2019

Courses, sauts, lancer d'anneaux, lancer de balles dans un cerceau etc. les enfants ont fait des exploits.



Sécurité routière

Transport en bus : cet enseignement en salle, puis en situation dans un bus, a pour objectif d'apprendre aux enfants le bon comportement dans les transports scolaires pour être en sécurité lors de la montée et la descente du bus.



Une formation piétons » a été proposée et dispensée par Gérard Torsiello, avec une partie théorique puis pratique dans les rues du village. Cette formation a permis aux enfants d'apprendre à devenir de bons piétons, avec une remise de diplôme.



Sortie à la ferme

Cette visite a permis aux enfants de voir « en vrai » et en conditions réelles les animaux de la ferme.



Sortie au zoo

Pendant cette visite, ce sont les animaux sauvages et exotiques qu'ils ont pu approcher et voir évoluer dans le milieu du zoo.



Léonie et les quatre saisons



Spectacle qui raconte les péripéties d'une oie, Léonie, abandonnée par ses congénères partis au soleil. Texte écrits par les enfants et déguisements fabriqués en commun.



LC CRÉATION



Charpente • Couverture Construction ossature bois



4 rue des Fondateurs 57535 Marange Silvange
19 rue des Merisiers 57120 ROMBAS

Contact : lccreation@outlook.fr

Tél. 09 67 13 75 77 / 06 22 65 38 51

Etre et devenir le citoyen de demain

Depuis la rentrée de septembre, le périscolaire accueille une cinquantaine d'enfants répartis sur les différents temps de la journée. La nouvelle directrice du périscolaire, Mme Noëlle FUCHS ainsi que son équipe, Ludivine et Charlotte, les deux animatrices, proposent de nouvelles activités en lien avec le projet pédagogique « être et devenir un citoyen de demain. »

Notre fil conducteur : RESPECT SOLIDARITE ET TOLERANCE !

Nous souhaitons permettre à l'enfant de choisir, de s'impliquer dans la vie en collectivité pour développer son autonomie en favorisant la prise d'initiative, de vivre des expériences corporelles contribuant au développement moteur, sensoriel, affectif et cognitif.

Nous souhaitons que les enfants deviennent acteurs de leur périscolaire tout en respectant les règles de la vie en collectivité. Nous proposons des activités telles que le théâtre, la philo, un parcours de motricité, la relaxation ou médiation guidée, l'initiation sportive, les jeux coopératifs, des ateliers créatifs et des ateliers citoyens. Nous avons mis en place le petit-déjeuner sur l'accueil du matin en fonction des besoins des enfants. C'est un réel moment de partage tout en douceur et ils apprécient !

Les enfants participent activement à la vie en collectivité en mettant la table, débarrassant, aident les copains à s'habiller, un atelier laçage a été mis en place.

Nous souhaitons impliquer les parents davantage en les invitant à différents événements au sein de la structure.



Nous sommes actuellement en pleine réalisation d'un jeu de l'oie citoyen grandeur XL que nous organiserons courant juin et nous inviterons les parents à participer en équipe avec leurs enfants.

Nous avons également mis en place sur la base d'élections, des médiateurs. Ils ont pour mission de prendre en note toutes les demandes des enfants qui pourront améliorer la vie du périscolaire.

Chaque vendredi avant les vacances, les enfants participent au conseil des médiateurs. Toutes les idées sont alors exposées et nous décidons ensemble de ce qui est réalisable.

Nous proposons également aux enfants de participer au prix littéraire organisé par les PEP57. Sur la base du volontariat, cinq enfants ont choisi de lire les différents livres proposés, et, avec l'autorisation des parents, ils participeront à deux journées organisées à Metz pour les votes et la remise des prix. Ils auront l'occasion de rencontrer les auteurs des livres ainsi que d'autres périscolaires ce qui permettra de créer des liens nouveaux.

Nous avons également investi dans du nouveau mobilier et réorganisé l'aménagement du périscolaire afin de créer des repères pour que chaque enfant se sente un peu comme à la maison.



Informations pratiques

Nous accueillons les enfants les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h30, de 12h00 à 13h30 et de 16h00 à 18h30 hors vacances scolaires.

Les dossiers d'inscription sont disponibles à l'accueil du périscolaire ainsi que sur le site de la commune.

Tél : 06.30.31.64.01

Courriel : periscolaire.pierrevillers@pep57.org





L'IME expose

L'IME "Le Point du Jour" a proposé une exposition du 02 au 13 juillet 2019 intitulée : "Quand je serai grand, je serai artiste", fruit de deux années de travail des enfants de l'atelier Art de l'établissement. (une annonce était faite sur le site internet de la commune).

L'exposition a eu lieu à la médiathèque Jean Morette à Amnéville. Lors de la présentation, les jeunes artistes de l'IME ont commenté leurs œuvres, leurs sources d'inspiration et leur façon de travailler devant un tableau. Les invités ont été agréablement surpris par la richesse et la diversité des œuvres exposées. Un grand bravo aux artistes et aux éducateurs.



Balade nature à Pierrevillers

Tous les jeudis, les enfants de 8 à 10 ans de l'institut médico-pédagogique (IMP) ont la chance de marcher dans le village et en forêt.

Depuis la rentrée de septembre 2019, l'activité marche, organisée par la Maison Pour Tous (MPT) de Pierrevillers, a été élargie aux enfants de l'institut (partenariat avec l'IMP). Les balades découvertes ont pu avoir lieu grâce à une équipe de professionnels et de bénévoles.

Gérard Sutter, responsable de l'activité « marche » à la MPT, fait découvrir aux enfants les espaces naturels, le petit patrimoine, la flore, les joies de la marche dans la nature. Marcel Berthillot, président de la MPT, rappelle que le but est de favoriser l'accès à la culture et aux loisirs au plus grand nombre. L'IME s'en réjouit car ces échanges permettent d'inclure encore plus les enfants de l'institut dans la cité.



142 Rue de Verdun
57120 PIERREVILLERS
France
www.pcbdifffusion.fr
pcbdifffusion@wanadoo.fr
03 87 58 30 78

- Objets publicitaires
- Cadeaux d'affaires
- Calendriers & Agendas
- Textile promotionnel
- Vêtements de travail

Découverte de la ville d'Annecy

L'IMPRO a organisé un séjour au lac d'Annecy (Haute-Savoie), du lundi 15 au vendredi 19 juillet 2019 avec un groupe de 12 jeunes filles et garçons, âgés de 15 à 19 ans. Accompagnés de leurs éducateurs et éducatrices, ils ont séjourné au centre d'hébergement « Les Alérions » (réseau ETHIC étapes) sur les rives du Lac d'Annecy.

Le séjour leur a permis de vivre une expérience en collectivité, hors de la maison et, qui plus est, dans un cadre très sympathique.



La situation géographique du site d'Annecy a offert une belle palette d'activités pour les jeunes.

- Visite de la ville d'Annecy (de jour et de nuit).
- Visite du château de Montrottier.
- Visite guidée du lac et de ses abords.
- Luge d'été.
- Randonnée pédestre.



Repas des Anciens

Tous les ans, le repas des anciens constitue un temps fort pour les plus de soixante-trois ans habitant notre commune.

Le repas a eu lieu le 25 mai 2019. Les seniors ont été accueillis à la salle des fêtes à midi, avec un plaisir non dissimulé de leur part.

Comme chaque année, de nouveaux entrants participent joyeusement à ce repas festif. Des retrouvailles qui donnent à chacun l'occasion d'échanger et de prendre des nouvelles de personnes que l'on rencontre soit régulièrement, soit à l'occasion de cet événement annuel.

Il est bon de souligner la relation importante qui doit exister entre les générations avec le respect de chacun envers les autres.

Après un discours de bienvenue et une pensée émue pour les absents, les convives ont pu apprécier le succulent repas concocté par le traiteur accompagné de très bons vins d'Alsace.

Rien ne manquait pour que la fête soit belle et pour que ce moment de convivialité soit savouré pleinement.

Les doyennes et doyens ont été honorés comme il se doit :

- Mme Alice LEFORT, 97 ans (en 2019) représentait Mme Olga Baudisson (absente), notre doyenne qui fêtera son centenaire en 2020.
- M. Armand SCHILTZ, 90 ans (en 2019)

Nul doute que les aînés sont très impatients de se retrouver cette année pour ce rendez-vous incontournable.



Mme Alice LEFORT, M. Armand SCHILTZ



Saint Nicolas

Vendredi 6 décembre 2019, Saint Nicolas et le père Fouettard en personne sont passés dans les écoles de Pierrevillers.

Ils ont rendu visite aux enfants des écoles maternelle et élémentaire ainsi qu'à l'IME et leur ont distribué des friandises. Dans l'après-midi, Saint Nicolas a pu recevoir les enfants plus petits, non scolarisés, à la salle des fêtes, où un spectacle a eu lieu pour tous.

On a vu dans les yeux des petits parfois de la crainte, mais souvent la joie de recevoir des cadeaux directement par Saint Nicolas.



Saint Nicolas était très attendu chez les grands également.



Chers voisins,

Vous cherchez à vendre votre bien ? Je suis là pour vous aider !

En tant que conseiller en immobilier pour IAD France à Pierrevillers, c'est avec plaisir que je vous ferai profiter de mon **expertise** et de **tous les avantages de mon réseau**.

Vous souhaitez discuter de votre projet autour d'un café ? Contactez-moi ! Je ne manquerai pas de répondre à toutes vos questions et de vous conseiller au mieux pour que votre souhait devienne réalité.

À très bientôt,

Guillaume Amet, votre conseiller immobilier près de chez vous.



Guillaume AMET
Manager et Conseiller en immobilier
06 88 53 78 64
guillaume.amet@iadfrance.fr

Agent commercial indépendant de la SAS IAD France
immatriculé au RSAC de Metz sous le numéro 824979645.



ÇA FAIT DU BIEN À L'IMMOBILIER



SALLE DE BAIN & CARRELAGE

**ZAGARIA DOMINIQUE
11 RUE DU MOULIN
57120 PIERREVILLERS
PORTABLE : 06.21.42.58.81**

Pose carrelage, installation sanitaire et
conception de salle de bain clé en main



Fête de la musique

Le vendredi 21 juin 2019, une fête de la musique a eu lieu à Pierrevillers dans la Cour des Templiers. Malgré la concurrence des autres fêtes dans les environs, elle a attiré pas mal de monde dans cette magnifique cour, un écrin formidable pour des événements dans le village.

La fête de la musique était organisée par le Comité des fêtes, en partenariat avec la Municipalité : il y avait des boissons, de la petite restauration et ... de la musique, avec l'orchestre Jo Miller, pour une ambiance très festive.



Feu d'artifice du 13 juillet 2019

Les festivités de la fête Nationale ont été organisées par le Comité des Fêtes, en partenariat avec la municipalité, le samedi 13 juillet en soirée.

Une petite restauration, accompagnée d'une animation musicale, ont été très appréciées. Les participants sont venus en nombre pour danser et, en fin de soirée, contempler le magnifique feu d'artifice offert par la commune.

Octobre Rose Marche du patrimoine

Dans le cadre de l'opération « Octobre rose », le Comité des Fêtes et la Municipalité ont organisé une Marche Rose avec visite du patrimoine le 20 octobre 2019.

Cette marche avait eu pas mal de succès lors de l'édition 2018, la visite du patrimoine ayant attiré du monde : visite de la cour des Templiers, de l'Eglise avec participation de l'organiste en titre ; visite de la salle de Garde, puis découverte des sentiers en passant par la Croix des Vignes.

Cette année le temps n'était pas de la partie; malgré tout, de nombreux courageux ont participé et les dons pour la ligue contre le cancer du sein ont été généreux. 200 € ont été remis à la Ligue.





Soirée Beaujolais nouveau

Le jeudi 21 novembre 2019, près d'une centaine de personnes se sont réunies, répondant à l'invitation du Comité des Fêtes, pour déguster la cuvée 2019 du Beaujolais nouveau.

Est-il meilleur que l'année dernière ? Quel parfum de fruit ? C'était la principale question à laquelle il fallait répondre pour cette soirée festive dans notre salle communale.

Pour accompagner dignement le cru 2019, une assiette de charcuterie, fromage, dessert et café étaient proposés aux participants.

Quoi que l'on ait pensé du Beaujolais nouveau, on a apprécié de se retrouver en toute simplicité et dans la bonne humeur : un bon cru, à n'en pas douter, pour notre Comité des Fêtes.

Prochain rendez-vous, comme à l'accoutumée, le 3e jeudi de novembre 2020.



Union Nationale des Combattants - Souvenir Français

Animations du village par les associations patriotiques

L'U.N.C. et le Souvenir Français, associations patriotiques de Pierrevillers sont très actives dans l'animation du village.

Non seulement elles organisent les commémorations (8 mai, 11 novembre etc.), mais cette année encore elles ont pris en charge le feu de la St Jean, en partenariat avec la Municipalité, avec une petite restauration et boissons.



Saint Jean



Cérémonie du 11 novembre

Commémoration du 8 mai 1945





Centenaire de l'Armistice du 11 novembre 1918

L'U.N.C., représenté par M. Aloïse WAMBST et le Comité des Fêtes, en partenariat avec la Municipalité, ont organisé une cérémonie à l'occasion de la commémoration du 100^e anniversaire de l'armistice 1918, le samedi 10 novembre 2018.

Dès 9h00, les participants et les personnalités venues pour l'occasion, ont été accueillis à la place des fêtes.

Tout le monde est parti pour un défilé jusqu'à l'église où une Messe a été célébrée en mémoire des Morts de la guerre. L'Eglise était bondée.

Ensuite, le défilé pour le retour place des fêtes, a eu lieu dans les rues du village en grande pompe : participation d'un détachement militaire et de véhicules militaires, fanfares (qui ont joué à l'église), porte-drapeaux et une belle délégation d'enfants des écoles (Le Ruissembeau).



La commémoration a été complétée par une cérémonie solennelle au Monument aux Morts, suivie d'un lâcher de pigeons, symbole de paix.

Le temps maussade a amplifié l'émotion de cette journée pour se souvenir des nombreuses victimes de la Première Guerre Mondiale.

De nombreuses personnes ont participé à cette journée et notamment :

- des véhicules militaires de la Fensch Militaria Motor Club,
- un détachement militaire de l'état major de Metz,
- les fanfares « La Renaissance » de Marange Silvange et Batterie d'Amnéville,
- les porte-drapeaux des sections UNC de Moselle,
- les Enfants de l'école « Le Ruissembeau » qui ont déposé une bougie pour chaque nom des Poilus inscrits sur le Monuments aux Morts,
- M. le curé Mathieu Baltzer, M. le Député Belkhir Belhaddad, M. le Conseiller Départemental Lionel Fournier, les maires de communes avoisinantes, M. le maire, le conseil municipal et de nombreux habitants de Pierrevillers ainsi que les représentants des associations patriotiques.

Un vin d'honneur a été servi aux participants qui ont pu échanger avec les personnalités présentes.



Club des Guillerets

Tendre la main

C'est le geste de celui qui a faim et soif.

C'est le geste du petit enfant qui cherche l'affection et la protection de ses parents.

C'est l'habitude du vieil homme pour dire bonjour, car il n'a pas encore cédé à la mode des bisous.

Tendre la main

C'est aussi aller vers celui qui est seul, qui est triste, pour lui apporter un peu de réconfort.

Dans notre société actuelle, tant de personnes habitent seules.

Les enfants quittent leur village, leur ville, leur département, leur région ou même leur pays, pour les besoins de leur activité professionnelle, et les parents se retrouvent bien seuls et encore plus lorsque des conjoints s'en vont à leur tour.

L'automne est une saison difficile pour ceux qui vivent dans la solitude. Avec les jours qui raccourcissent et la grisaille qui s'installe, il apporte son lot de dépressions.

Alors, « TENDONS LA MAIN » à ceux qui n'osent pas franchir le pas pour aller dans notre association de séniors, où les activités et la bonne humeur leur apportent un grand soutien.

Rendez-vous tous les jeudis, sauf durant les vacances scolaires, de 14h à 17h30.

Abientôt !

Contact : STEIB Chantal au 03 87 67 97 60



Don du sang

L'amicale des donneurs de sang bénévoles de ROMBAS-PIERREVILLERS a célébré ses 60 ans d'existence cette année.

Le président Arthur LOZANO et les membres bénévoles remercient tous les donneurs. C'est grâce à leurs actes généreux que l'amicale existe et surtout que des vies sont sauvées.

Les donneurs de PIERREVILLERS sont toujours les bienvenus lors des prochaines collectes qui auront lieu à ROMBAS. C'est également la collecte de ROMBAS-PIERREVILLERS qui a été désignée pour la JOURNEE MONDIALE DU DON DU SANG qui aura lieu le 16 juin 2020.



Nouveau comité

Président : Arthur LOZANO
Vice-présidente : Clothilde OUTOMURO
Trésorière : Jacqueline TORSIELLO
(représentant la commune de Pierrevillers)
Secrétaires : Gaëlle TORSIELLO
Laurence TUTIN.



Prochaines collectes en 2020 :

Mardi 07 avril	Espace culturel ROMBAS	15H00 - 19H00
Mardi 16 juin	Espace culturel ROMBAS	8H30 - 20H00
Mardi 11 août	Centre Jean Burger ROMBAS	15H00 - 19H00
Mardi 06 octobre	Espace culturel ROMBAS	15H00 - 19H00
Mardi 01 décembre	Espace culturel ROMBAS	15H00 - 19H00



Année 2019 au Football-Club

Le F.C. Pierrevillers a innové cette année avec l'organisation d'un tournoi pour la catégorie U11. Celui-ci s'est déroulé le 1^{er} juin 2019 et a été une pleine réussite avec la participation de seize équipes.

La saison 2018/2019 a vu la participation de 164 licenciés répartis dans les différentes équipes et participant aux divers championnats, coupes et tournois.

Pierrevillers est donc bien représenté.

Petite rétrospective de la saison 2018-2019

Le FCP comptait 164 licenciés répartis en plusieurs catégories et équipes :

2 équipes U6 / U7

Educateur : P. BLADT

2 équipes U8 / U9

Educateurs : K. LAIDI et S. HEISER

2 équipes U10 / U11 :

Educateur : S. FANARD



1 équipe U13 :

Educateur : J-L. MONARD

2 équipes seniors :

Educateurs : E. NICLOT et O. BECK

1 équipes vétérans :

Educateur : L. TOMSIC





Cyclo club

Le 15 novembre dernier, le Cyclo Club de Pierrevillers a clos sa 33^e Assemblée Générale.

L'année 2019 a vu se concrétiser toutes les manifestations majeures du club : son traditionnel repas annuel, sa sortie dans le Beaujolais, son circuit des Templiers en mai, son repas champêtre, sa nuit des Templiers en septembre...

Le Cyclo Club comprend deux sections : une section VTT qui roule tous les dimanches matin et une section route qui roule tous les mercredis et samedis après-midi. Tous les départs ont lieu au Point du Jour.

Notre Club, affilié à la FFV, comprend 28 licenciés et 8 membres actifs. A ce groupe, se joignent de nombreux bénévoles pour nous donner un coup de main lors des grandes manifestations.

Nous remercions la Mairie de Pierrevillers, La CCPOM ainsi que tous nos partenaires qui nous apportent leur soutien matériel, logistique et financier.

Nous souhaiterions augmenter nos effectifs... alors, si vous souhaitez pratiquer le vélo et dans la bonne humeur, n'hésitez pas à nous rejoindre !

Pour tout renseignement, contacter Bernard MEYER au 06 86 94 48 61.



Les associations

Football Club

Président : Jean BECK
3 rue des Prés
57120 PIERREVILLERS

Cyclo Club

Président : Bernard MEYER
67 rue Saint-François
57535 MARANGE-SILVANGE

Le Ruissambeau

Présidente : Natacha HEISER
5 rue du Moulin
57120 PIERREVILLERS

La Sentinelle

Président : Pierre ACCERANI
7 rue Belle Fontaine
57120 PIERREVILLERS

Amicale des Donneurs de Sang

Président : Arthur LOZANO
21 rue Soeur Pierre Stanislas
57120 ROMBAS

Comité des Fêtes

Présidente : Simone AREND
Rue de Verdun
57120 PIERREVILLERS

Maison Pour Tous

Président : Marcel BERTHILLOT
47 rue de Verdun
57120 PIERREVILLERS

Souvenir Français - U.N.C

Présidente : Didier FERRARI
9 rue de Verdun
57120 PIERREVILLERS

Les Guillerets

Présidente : Chantal STEIB
10 rue des Vergers
57120 PIERREVILLERS



Brioche de l'amitié

Les bénévoles de Pierrevillers se sont mobilisés pour l'opération « Brioche de l'Amitié » et, une fois encore, les habitants leur ont réservé un accueil chaleureux.

Nous les en remercions vivement.

Cette année, 400 brioches ont été vendues pour un montant de 2159,87€.

Cette somme est versée intégralement à l'Association des Parents d'Enfants Inadaptés de la Vallée de l'Orne (A.P.E.I.V.O.).

L'opération Brioche permet à l'A.P.E.I.V.O. de constituer des fonds propres pour le financement de constructions à hauteur de 25%.

En 2019, le projet de l'A.P.E.I. est l'aménagement du Restaurant Self sur le site de Pierrevillers.

Comme chaque année, la Municipalité a convié en mairie les bénévoles pour un pot de l'amitié, en remerciement à leur dévouement.



Un bel exemple de civisme

On parle beaucoup des incivilités mais il y a aussi des beaux actes de civisme : deux enfants ont spontanément ramassé des mégots dans la commune. Ils sont un bel exemple pour les habitants, à suivre ...



Thimotée LEBOUCHÉ 10 ans de Pierrevillers
et Nolan MEYER 9 ans de Talange

Un médecin s'en va, un médecin arrive

Retraite du Docteur Bruno MULLER

Arrivé dans notre commune le 16 avril 1980 et après de nombreuses années de pratique de la médecine à Pierrevillers, le Dr Bruno MULLER a pris sa retraite le 31 décembre 2018.

Il avait d'abord exercé au 15 rue de Verdun pour ensuite déménager à la maison médicale qu'il a fait construire en 1987.

Un grand merci pour toutes ces années de professionnalisme passées au sein de notre commune.

A l'occasion d'un vin d'honneur, le 23 novembre 2018, la commune a tenu à remercier M. Muller en lui remettant la médaille de Citoyen d'Honneur en présence de sa famille, amis, confrères et du conseil municipal.



PRIVA'STORES

Le Spécialiste de la Protection Solaire

FILM ANTI-CHALEUR STORE D'INTERIEUR STORE DE TERRASSE MOUSTIQUAIRE

37, rue Raymond Mondon 57860 - RONCOURT

Mail : privastores@orange.fr Tél : 03 87 51 85 89

www.privastores.fr



Un médecin s'en va, un médecin arrive

Docteur Alisson ANCEL

Depuis janvier 2019, Le Docteur Alisson ANCEL prend la succession du Dr Muller. Nous lui souhaitons une belle et longue carrière dans notre commune.

Nous lui laissons le soin de se présenter :

« -En été 2015 j'ai effectué mon premier stage d'externe en médecine avec le Dr Muller. Je suis arrivée le premier jour avec des béquilles suite à une entorse de la cheville. Il m'a immédiatement manipulée, ce qui m'a permis de partir la semaine d'après faire de la randonnée dans les Pyrénées, un de mes passe-temps préférés. J'ai alors immédiatement eu envie d'en apprendre plus sur l'ostéopathie, raison pour laquelle j'ai également obtenu le diplôme de médecine manuelle et ostéopathie durant mon internat.

J'ai connu Pierrevillers grâce à mon compagnon qui en est originaire. J'ai tout de suite apprécié la gentillesse des patients et leur sens de l'accueil.

Je me suis rendue compte que nous avons beau exercer la médecine dans un village, nous avons facilement accès aux différents examens d'imagerie ainsi qu'aux consultations urgentes. De plus, nous sommes situés à proximité de nombreux hôpitaux, ce qui rend la pratique de la médecine plus agréable et facile.

J'ai alors décidé de faire mon stage professionnalisant

Orthophoniste :

Christelle CAMPANILE RODIO

Elle s'est installée le 01/07/2019 au cabinet médical et consulte sur rendez-vous.



à nouveau auprès du Dr MULLER, dans le but de lui succéder. Ce stage a permis de faire la transition auprès des patients de manière progressive. Cela fait maintenant plus d'un an que je me suis installée à Pierrevillers et je m'y sens chez moi.

Mon souhait, par la suite, serait de pouvoir varier mon activité grâce à un projet de maison de santé pluridisciplinaire. Nous avons d'ailleurs eu la chance d'accueillir une orthophoniste au sein de nos locaux cet été, ce qui me donne déjà un avant-goût de la pratique pluridisciplinaire.

Le Petit Nice
fleurs & déco


facebook.com/lepetitnice57



366, rue de Metz - 57300 Mondelange
03 87 71 48 31

JOSEPH FERRARO
• ELECTRICITE GENERALE •

jferraro.elec@live.fr
10, rue de Verdun - 57120 PIERREVILLERS

06 80 25 57 32

Nouveau commerce à Pierrevillers : Lili's Couture

Coralie Ulmer a ouvert l'atelier « Lili's Couture » début 2019 au 77, rue de Verdun à Pierrevillers. Elle avait mûri son projet depuis un moment et nous parle de son parcours :

« Personne dans mon entourage ne faisait de la couture, pourtant à 8 ou 9 ans, je cousais des robes pour mes poupées dans les chemises de mon père. J'ai préparé et obtenu un BEP puis un Bac Pro Arts et Métiers d'Arts en 1998. À la suite, j'aurais aimé entreprendre des études de styliste, mais avec un coût de 15 000 € l'inscription pour trois ans, mes parents ne pouvaient pas se le permettre. Ici, en Moselle, on me proposait uniquement des emplois de retoucheuse. Ça ne me convenait pas : je voulais créer, inventer, élaborer des vêtements, pour toutes sortes de femmes. À 38 ans, j'éprouvais une grande frustration concernant ma vie professionnelle. Je cousais à la maison pour ma famille, j'ai réalisé ma robe de mariée sur laquelle j'ai apposé 2 000 perles. Par ailleurs, je participe à l'atelier théâtre pour adultes dirigé par Françoise Markun. J'ai confectionné plusieurs robes de scène pour des spectacles auxquels j'ai participé. J'ai cherché une maison pour y installer mon atelier, et c'est à Pierrevillers que j'ai trouvé la maison qui me fallait. Enfin, à 42 ans, j'ai réalisé le rêve d'une vie : ouvrir mon atelier de couture. »



Coralie Ulmer, pleine d'énergie et de bonne humeur, vous accueille les lundi, mardi, jeudi et vendredi, de 10h à 12h puis de 14h à 16h, et sur rendez-vous le samedi. Elle propose également des cours de couture qu'elle anime avec passion, ouverts à toute personne désireuse d'apprendre. Avec un goût sûr pour marier les couleurs et les textures, elle peut confectionner sur mesure robes, tuniques, vestes et manteaux, ou encore retoucher vos vêtements favoris. Vous pouvez la contacter au 06 62 30 91 10, aux horaires d'ouverture de l'atelier, ou venir sonner à sa porte.

Nos années de lumière et de cendres

Jacques Muller

Né en 1950, « Jackie » Muller a habité dans sa jeunesse à Pierrevillers (route Nationale). A cette période, il était aussi l'organiste de notre église Saint Martin.

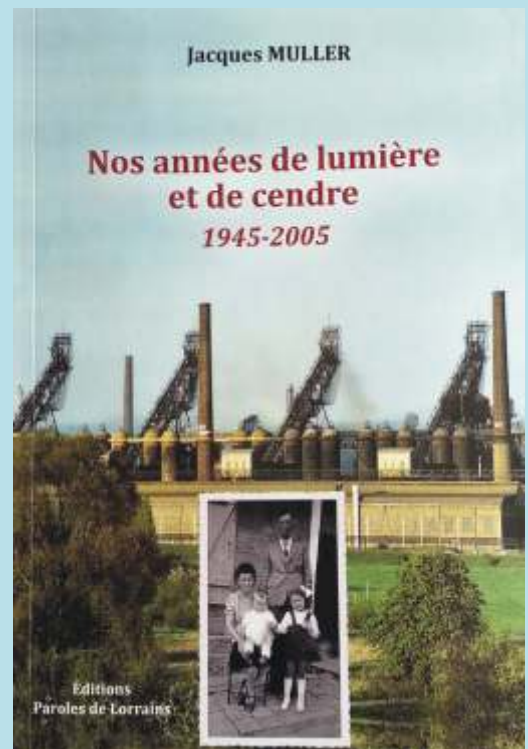
Il a ensuite quitté le village pour se consacrer à une carrière de journaliste au Républicain Lorrain. Il est installé aujourd'hui à Angevillers.

Il a suivi, dans le contexte journalistique, l'agonie de la sidérurgie, en Belgique au Luxembourg et en Lorraine.

Maintenant en retraite, il se consacre à sa passion, encore intacte, pour l'orgue et à l'écriture, dont ce roman autobiographique, publié récemment : « Nos années de lumière et de cendres ».

Il raconte sa jeunesse heureuse à Pierrevillers, puis son vécu de journaliste avec les trente Glorieuses, ce qu'il appelle les trente années « malheureuses » de la longue décadence de la sidérurgie, accompagnée de son cortège de changements sociétaux, culturels et politiques.

Si vous êtes intéressés par son livre, vous pouvez contacter la Mairie qui transmettra.



Brûler les déchets verts : c'est interdit !

Une fois n'est pas coutume et on ne le répètera pas assez, le brûlage des déchets végétaux est strictement interdit.

L'article 1^{er} de l'arrêté préfectoral N° 48 en date du 22 juillet 2016 :

Les particuliers, les professionnels, y compris les forestiers, les agriculteurs, les viticulteurs, les horticulteurs, les arboriculteurs ainsi que les collectivités locales et administrations publiques doivent privilégier la valorisation de tous les déchets végétaux par broyage sur place, compostage ou par toute forme de valorisation énergétique...

Le non-respect de cet arrêté expose le contrevenant à une amende pouvant s'élever à 450 € aux termes de l'article 7 du décret n° 2003-462 du 21 mai 2003.



Naissances

Ils sont nés en 2018

MALVY - MATHEY Maëlys	06/12/2017
GIROLDINI Lucie	20/01/2018
INTESSE Aria	03/03/2018
LEVÊQUE Lilou	04/05/2018
KHALED Jennah	14/05/2018
PELESZUCK Samuel	27/06/2018
SUJKOWSKI Côme	02/08/2018
RYCHEBOER Mathilde	21/08/2018
GONCALVES Léa	12/09/2018
SCHUGENS Loïs	03/10/2018
MILLET Liam	05/10/2018
STURMER Emma	02/12/2018
CESARONE Noah	07/12/2018



Ils sont nés en 2019

KULL Keryan	06/02/2019
BARBA Louis	18/04/2019
MARCHAL - BECK Salomé	25/05/2019
NOCILLA Célia	06/08/2019
HRYNYSZYN Maël	11/09/2019
PARMENTIER Louis	07/11/2019
MAZZA Gioia	13/11/2019
ZEGHDANE Sakina	16/11/2019
CAVALERI Andréa	30/12/2019

Mariages

Ils se sont unis en 2018

SCHMITT Aline et SCHUGENS Florent	03/03/2018
MAESTRACCI Céline et ACHIMOFF Nicolas	15/09/2018
MAGNY Aurélie et DUFOUR Jérémy	19/05/2018
LEVY Magalie et PAWLAK Philippe	08/09/2018
THOMMES Françoise et SCHEIBEL Pascal	22/09/2018
GIACCI Amandine et TAÏEB Bruno	29/12/2018



Ils se sont unis en 2019

TREUSSARD Steven et MALHOMME Stéphanie	18/05/2019
ISLER Julien DAMILOT Aurore	22/06/2019
VARINICH Julien et MULLER Cécile	20/07/2019
KOMAROV Sébastien et OCHS Maryse	07/09/2019
RECCHIA Mathieu et GANZITTI Déborah	14/12/2019

Décès

Ils nous ont quittés en 2018

DE CAGNA Angela veuve DE LUCA	31/12/2017
CAMILETTI Claude	02/01/2018
KOWALSKI Stanislas	03/01/2018
LATTANZIO Michel	30/01/2018
SCHAFF Didier	08/02/2018
KOELSCH Lucien	03/03/2018
NEU Daniel	01/05/2018
VANZO Yolande épouse HIEULLE	18/05/2018
MEDERIC Jeannine veuve SCHEIBEL	13/06/2018
ERZAR Roland	29/06/2018
KULL Jean-Michel	27/07/2018
WIRBEL Jean	07/08/2018
TIERCE Marie veuve KOELLSCH	08/11/2018
CASIER Louise épouse PORT	28/11/2018
GODAU Christian	29/11/2018
MARINACCI Remiggio	11/12/2018
DI MARTINO Filomena épouse TROILO	28/12/2018

Ils nous ont quittés en 2019

LATTANZIO Savino	10/02/2019
GEORGES Monique veuve GAUTIER	20/03/2019
PISTOCHINI Yvonne veuve TREMISOT	10/05/2019
WEBER Marie veuve VOSS	30/05/2019
LEGERE Brigitte épouse SUTTER	05/06/2019
DEHLINGER Jean	22/07/2019
KOELLSCH Marie épouse SZKLARCZYK	23/07/2019
RUDOLF Werner	29/07/2019
RICCO Ristea veuve CAGOSSI	09/08/2019
ZIMMER Louis	04/09/2019
WAGNER Guy	15/09/2019
COLLETTE Jean	03/11/2019
BAUDISSON Serge	23/11/2019



Permanence (7j/7 et 24h/24)

06 07 14 95 26



Organisation d'Obsèques
Articles Funéraires
Transports de corps (France, Etranger)
Contrats pré-obsèques
Monuments, Caveaux, Gravures
Chambres Funéraires

Accueil dans nos 5 agences funéraires
Du Lundi au Samedi : 9h-12h / 14h-18h

Notre siège
339, rue de Metz
57300 MONDELANGE
Tél : 03 87 72 06 20

6, rue Foch
57185 CLOUANGE
Tél : 03 87 58 17 60

34, rue du Presbytère
57300 HAGONDANGE
Tél : 03 87 71 07 92

10, rue Raymond Mondon
57120 ROMBAS
Tél : 03 87 58 75 74

2, rue Erckmann Chatrian
57360 AMNÉVILLE-LES-THERMES
Tél : 03 87 70 38 99

Les numéros utiles

Mairie de Pierrevillers 03 87 67 94 50
www.pierrevillers.fr

CCPOM - Rombas 03 87 58 32 32
Communauté de Communes du Pays Orne Moselle
www.ccpom.fr

Les élus

Conseillers départementaux 03 87 61 91 01

• M. Lionel Fournier et Mme Danièle Calcari-Jean

Député

• M. Belkhir Belhaddad
• belkhir.belhaddad@assemblee-nationale.fr

Numéros d'urgence

Urgences (toute l'Europe) 112

Sapeurs-pompiers 18

SAMU 15

Police secours 17

Gendarmerie Amanvillers 03 87 53 42 47
www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

Centre anti-poison Région Grand-Est 03 83 22 50 50
www.centres-antipoison.net/nancy

Médecin de garde 08 20 33 20 20
www.medigarde.fr

Médecins à Pierrevillers 03 87 67 97 47

Pharmacie de garde 32 37
www.pharmaciesdegarde.com

Urgence sociale

Secours pour les sans-abri 115
www.samusocial.paris.fr

Disparition enfant (Europe) 116000
www.116000enfantsdisparus.fr

Enfance en danger 119
www.allo119.gouv.fr

Violences Femmes info 3919
www.stop-violences-femmes.gouv.fr

Assistante sociale (Rombas) 03 87 67 98 20

Drogue-alcool-tabac 08 00 23 13 13
www.drogues-info-service.fr

Administrations - services

Renseignements administratifs 3939
www.service-public.fr

La Poste (Rombas ou Marange) 3631
www.laposte.fr/particulier

Pôle emploi (Metz) 3949
www.pole-emploi.fr 08 11 01 01 57

CAF (Metz) 08 10 25 57 10
www.caf.fr 03 87 30 22 34

Caisse Assurance Maladie 3646
www.ameli.fr

Trésorerie Principale Rombas 03 87 67 03 36
www.impots.gouv.fr

Préfecture de la Moselle 03 87 34 87 34
www.moselle.gouv.fr

Direction Départementale des Territoires de la Moselle 03 87 34 34 34
www.moselle.gouv.fr

Conciliateur de justice 03 87 34 61 70
Permanence mairie de Marange-Silvange
2^e Mercredi du mois de 9h00 à 11h30
www.conciliateurs.fr

Eau gaz- électricité

Régie Electricité et Télédistribution Rombas

(fourniture et réseaux) 03 87 67 03 83
www.tvnetrombas.com

Orne- THD (Internet - fibre) 03 10 38 39 70
www.ornethd.net

Urgence gaz - réseau (GrDF) 08 00 47 33 33
www.grdf.fr

SIEGVO (syndicat des eaux) 03 87 53 40 43
www.siegvo.com

SMAB 03 87 71 72 01
(Syndicat Mixte d'Assainissement de la Barche)
Mairie de Hagondange 03 87 71 50 10

Animaux

LPO (Ligue de Protection des Oiseaux - Rombas) 03 87 58 37 69
www.lpo.fr

Association des piégeurs mosellans 03 87 75 82 82
www.fdc57.org - rubrique nos partenaires

Transport

Taxi 06 86 75 57 19